

Module EP 12 Economie rurale

Pré-requis	Culture générale du niveau secondaire II.
Compétence	<p>Les candidat/e-s sont capables d'aborder de façon globale les aspects économiques, écologiques, sociaux et techniques de l'exploitation agricole, de décrire les bases du fonctionnement et les instruments de gestion d'entreprise.</p> <p>Elles/ils comprennent la politique agricole, les relations économiques et les lois qui régissent les marchés et peuvent en expliquer les principes essentiels aux consommateurs.</p>
Contrôle de la compétence	60 minutes écrit (résolution de problèmes, étude de cas)
Niveau	3 (examen professionnel)
Objectifs d'apprentissage	<p>Les candidat/e-s</p> <ul style="list-style-type: none">• expliquent les principales notions d'économie d'entreprise;• décrivent les structures actuelles de l'agriculture suisse et l'évolution de la politique agricole dès la deuxième guerre mondiale;• décrivent les liens entre la production suisse de biens agricoles, le climat et le sol;• expliquent aux consommateurs-trices les modes de production usuels, tels que PER (prestations écologiques requises), BIO, et les possibilités d'écoulement des principaux produits;• expliquent les termes de la déclaration d'impôt agricole, comment les sommes sont perçues et à quelles fins elles sont destinées;• analysent le dossier des assurances d'un ménage et d'une exploitation, en particulier les assurances de personnes;• évaluent la finalité des diverses formes d'investissements, et décrivent les principales sources de financement;• décrivent les principaux aspects de la remise de l'exploitation;• décrivent les principaux aspects de la gestion d'entreprise (gestion stratégique).

Contenus	<ul style="list-style-type: none"> • Terminologie d'économie rurale (marges brutes, revenus, consommation, évolution des capitaux propres) • Données concernant les structures de l'agriculture suisse • Changements en politique agricole • Données climatiques et pédologiques en Suisse • Répartition du territoire • Formes de production, principales organisations de producteurs et de commercialisation • Changement de générations – Reprise de l'exploitation • Questions juridiques et sociales, du point de vue de la femme • Vue d'ensemble du système fiscal suisse et connaissance des principaux impôts relatifs à l'agriculture • Couverture d'assurance avantageuse et appropriée • Investissements et financement • Principes généraux de gestion stratégique
Certification	La compétence certifiée est reconnue en tant que qualification partielle pour l'obtention du brevet fédéral de paysanne / responsable de ménage agricole et de gouvernante / gouvernant de maison.
Durée de validité pour le prestataire	4 ans dès la date d'enregistrement
Prestataires	Centres de formation en économie familiale et en agriculture
Forme de l'offre	Cours blocs, cours à la journée ou en soirée
Durée (recommandation)	50 heures, réparties en 30 heures de cours et min. 20 heures d'étude sur le plan personnel
Validité	6 ans à dater de la certification